contenu du message

de	"Marie-Pierre VILLEMONT" <marie-pierre.villemont@wanadoo.fr>
à	"mairie.domeliers@wanadoo.fr" <mairie.domeliers@wanadoo.fr>
date	29/01/20 14:16
objet	**EP parc éolien crèvecoeur le grand**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me joins à nombre d'habitants des région Hauts de France, pour exprimer mon opposition formelle à l'implantation de ce nouveau parc éolien sur la région de Crèvecoeur le Grand .

Je suis agricultrice à Sainte Segrée , voisine de parcs éoliens, et souhaite partager ce que nous vivons depuis l'apparition de ces machines :

- la consommation de terres agricoles qui sont une aberration: notre profession souffre d'un manque de surface pour installer des jeunes . Une éolienne consomme en moyenne 25 ares, plate forme et chemins d'accès confondus. Ce qui est énorme.

Avec le réchauffement climatique les surfaces agricoles de notre région vont augmenter d'intérêt par rapport à celles situées dans le sud de la France. Ne le gaspillons pas avec des éoliennes

- la pollution lumineuse qui se fait de plus en plus présente autour de nos villages . Où que se porte notre regard , nous voyons des flashs lumineux.Ce qui est très déstabilisant et oppressant.
- Le bruit de fond incessant que nous entendons depuis l'apparition des éoliennes. Avec le cumul des parcs, il est de plus en plus présent et très perturbant la nuit. Notre sommeil s'est beaucoup modifié depuis l'apparition des éoliennes.
- l'ambiance dans nos villages : il y a ceux qui en profitent et ceux qui subissent. Généralement, les premiers s'arrangent pour faire implanter leurs éoliennes loin de leur lieu d'habitation ! Aux autres d'en subir les nuisances !
- le manque de concertation: l'argent fait la loi. Les maires sont contents pour le budget de leur communes mais quid du bien être de leurs habitants?????

Quel avenir pour nos petits villages si les jeunes partent ou ne s'installent pas à cause de la proximité des éoliennes

- Notre Président Monsieur Macron, lui-même, a dernièrement soulevé la question de l'efficacité de l'éolien terrestre. Pourquoi donc persévérer dans le développement de cette énergie qui a sur l'environnement des répercussions non négligeables (extermination des oiseaux et chauve souris, recyclage des pales , socle en béton, etc)

Pour toutes ces raisons,Monsieur le commissaire, je vous demande de ne pas donner d'avis favorable à l'implantation de ce parc éolien et, ainsi , de cesser de contribuer au gaspillage du patrimoine paysager de notre belle région.

Marie-Pierre VILLEMONT